



## Complicité de tentative de vol

Par **Fiifii**, le **07/06/2009** à **00:03**

Bonsoir,  
Voilà alors ce que j'ai à demandé est assez compliqué =)  
J'ai un ami (qui n'est pas majeur) qui s'est retrouvé accusé de complicité de tentative de vol. En effet il se trouvait devant une grande surface avec d'autres amis et ils attendaient des amis qui étaient à l'intérieur pour faire des achats. Sauf qu'il s'est avéré que ces amis ont tenté de voler un ordinateur d'une valeur de 800 euros. Ils se sont fait interpeller par les vigiles avant de sortir et ceux-ci ont appelé la police. Mon ami, voyant ses amis sortir avec les agents de sécurité, est allé voir pour demander ce qu'il se passe. Il a donc été amené au poste en tant que complice de tentative de vol. Risque-t-il quelque chose sachant qu'il n'était pas au courant, pas dans le magasin et pas majeur? Un quelconque sursis?  
Merci de me répondre.

Par **citoyenalpha**, le **08/06/2009** à **10:01**

Bonjour  
votre ami a dû être auditionné. A mon avis l'affaire s'arrêtera là une fois les dépositions croisées.